

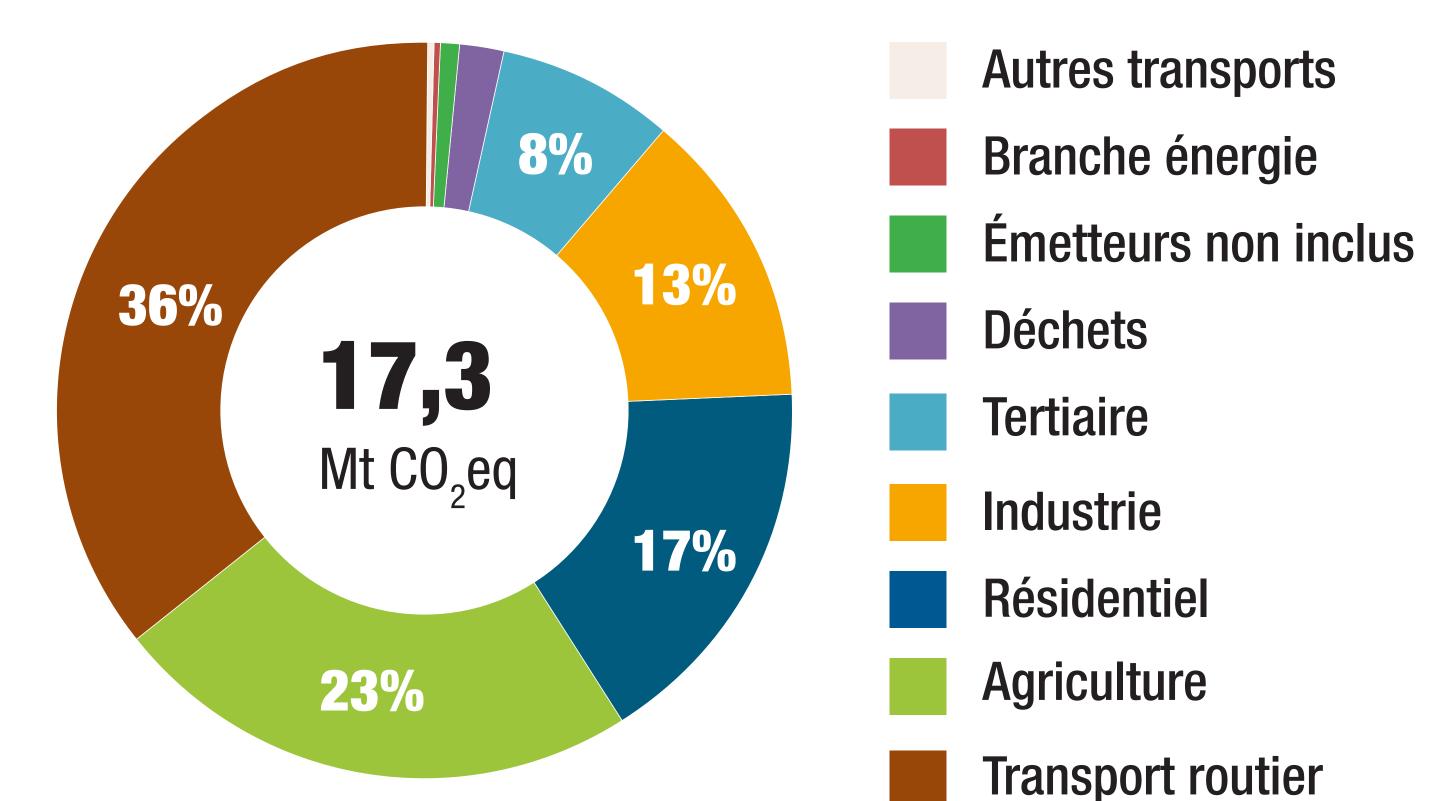
LES ÉMISSIONS AGRICOLES DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le secteur agricole à la fois émetteur et capteur de gaz à effet de serre (GES)

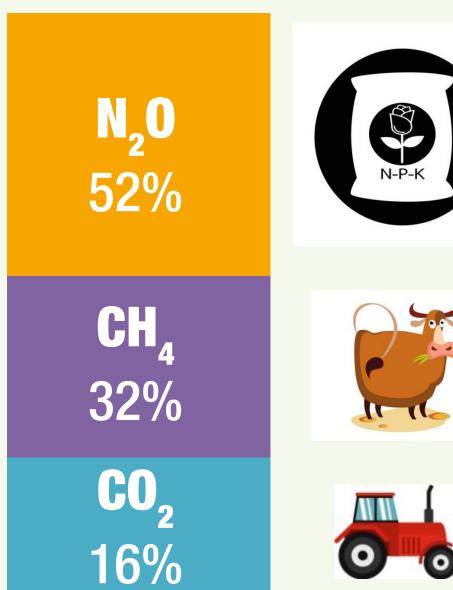
Les émissions de GES en région Centre-Val de Loire

En 2018, la région Centre-Val de Loire a contribué pour 4% aux émissions de GES de la France métropolitaine, soit près de 17,3 millions de tonnes en équivalent de CO₂ (Mt CO₂eq).

Représentant 60% du territoire régional, le secteur agricole a émis près de 4 Mt CO₂eq, soit 23% des émissions de GES régionales. Le secteur agricole est ainsi le 2^{ème} secteur le plus émetteur après les transports.



Les GES d'origine agricole









de la fertilisation des cultures, ces émissions représentaient 52% des GES agricoles de la région en 2018.

Les GES agricoles sont principalement émis sous forme de protoxyde d'azote (N₂0). Provenant

Les émissions de méthane (CH₄) sont en grande en grande partie liées à la fermentation entérique des ruminants. En 2018, ils représentaient 32% des émissions de GES de la région.

Résultant de la combustion des énergies utilisées pour le fonctionnement des engins agricoles et les équipements agricoles, les émissions de de dioxyde de carbone (CO₂) ne contribuent qu'à 16% de l'ensemble des émissions de GES agricoles de la région.

Vers la neutralité Carbone en région Centre-Val de Loire ?

Via la photosynthèse, les végétaux sont capables de capter du CO₂. Ce carbone est stocké durablement à travers la biomasse des arbres et des sols (via les racines et la matière organique des sols.

L'adoption de certaines pratiques agricoles (couverts végétaux, agroforesterie et haies...) permet ainsi d'accroître les stocks de carbone dans le sol et la biomasse mais aussi d'en limiter le déstockage.

En région Centre Val-de-Loire, le stockage carbone est estimé à 6,1 MteqCO, soit une émission nette de 11,2 MteqCO, par an, loin de l'objectif national de neutralité carbone.

Emissions et stockage carbone en région Centre- Val de-Loire de tous les secteurs (en Mteq CO₂)

